

# LA DGFIP EST TRÈS ENGAGÉE EN MATIÈRE DE RELATIONS INTERNATIONALES

La Délégation aux relations internationales (DRI), créée en janvier 2020, est issue de la fusion entre le Cabinet international et la Mission de coopération inter-nationale.

Rattachée au Directeur Général, la DRI a pour objectif de rationaliser les missions internationales mais aussi de créer des synergies nouvelles au service du rayonnement de la DGFIP dans le monde.

La DRI est chargée d'animer les sujets à dimension internationale en sollicitant et informant les différents services, missions et directions de la DGFIP sur les projets et enjeux intéressants à partager.

Elle assure la représentation de la DGFIP dans toutes les instances internationales auxquelles la DGFIP est associée. La DRI

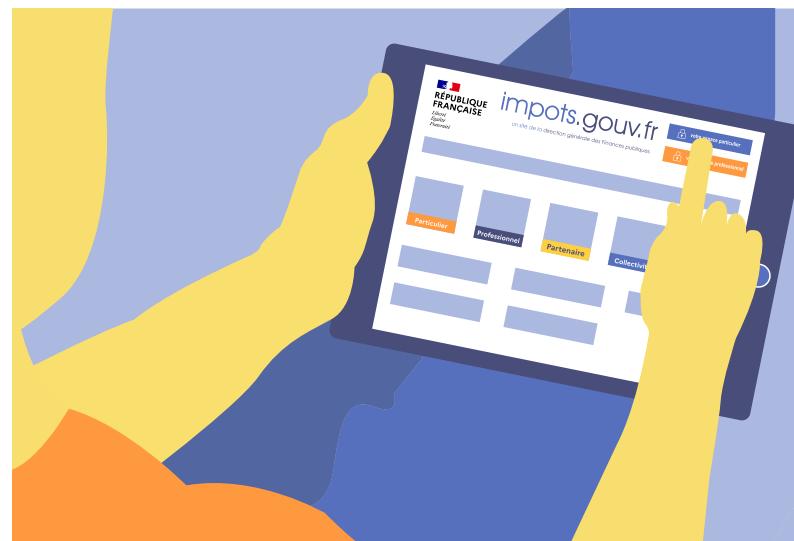
joue un rôle de structuration des relations entre la Direction générale et ses homologues étrangères. Elle intervient en bilatéral et/ou à travers les forums de l'OCDE, mais aussi en lien avec les autres institutions et associations internationales (FMI, Banque Mondiale, IOTA\*, CIAT\*) ou les groupes de travail des administrations fiscales organisés par la Commission Européenne (TADEUS\*).

Elle coordonne les actions de coopération internationale de la DGFIP dans tous ses domaines d'action, afin d'apporter aux pays partenaires son expertise et son savoir-faire et contribue ainsi au renforcement de l'influence française dans le monde.

\*IOTA : Intra-European organisation of Tax administrations

\*CIAT : Inter-American Center of Tax Administrations

\*TADEUS : Tax Administration EU Summit



Retrouvez la DGFIP sur



Direction générale des Finances publiques

Novembre 2020



## LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



# LES MISSIONS DE LA DGFiP

Compte tenu de la variété et de l'importance de ses missions, la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) tient une place essentielle au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, auquel elle est rattachée.

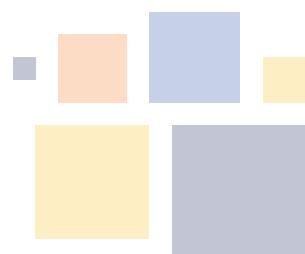
## LA DGFiP EXERCE DES MISSIONS FONDAMENTALES

### En matière fiscale

- Définition de la politique fiscale et élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires à travers sa direction de la législation fiscale ;
- Tenue du plan cadastral et du registre des propriétés intellectuelles ;
- Détermination de l'assiette et recouvrement des impôts, droits, cotisations et taxes ;
- Contrôle fiscal et lutte contre la fraude ;
- Traitement des réclamations et requêtes juridictionnelles.
- Garante de la sécurité juridique (recrits et demandes d'agrément fiscaux) ;
- Acteur essentiel dans l'octroi de plans de règlement des dettes fiscales et sociales (commissions des chefs de services financiers) ;
- Représentante de la France dans les négociations internationales.

### En matière de réseau, de stratégie et de ressources humaines

- Un des réseaux les plus denses des administrations d'État : plus de 100 000 agents et 4 900 services répartis sur l'ensemble du territoire ;
- Transformation numérique de l'État : offres en ligne, qualité de ses référentiels de données et adaptation constante de ses outils.



# QUELQUES CHIFFRES 2019

### Les effectifs

**100 104** agents dont  
**58,8 %** de femmes pour **41,2 %** d'hommes



### Le foncier

**105,5** millions de parcelles  
et **53,4** millions de locaux répertoriés



### Les particuliers

**30,4** millions de déclarations  
des revenus en ligne  
**99,14 %** de taux de recouvrement  
de l'impôt sur le revenu  
**70,2 %** de taux de paiement  
dématérialisé pour la taxe d'habitation  
**74,5 %** de taux de paiement  
dématérialisé pour la taxe foncière



### Les professionnels

**6,4** millions d'entreprises soumises à la TVA  
**2,4** millions d'entreprises soumises à l'impôt  
sur les sociétés (IS)  
**99,7 %** de recettes de TVA, **99,6 %** de recettes  
IS et **94 %** de recettes de taxe sur les salaires,  
sont acquittées par télé-règlement  
**32,7** millions d'accès à l'espace abonné  
des professionnels



### Les dépenses publiques

Exécutées pour le compte de l'État :

**715,5** milliards d'€



Exécutées pour le compte des collectivités locales :

**35,5** milliards d'€ pour les régions  
**72,3** milliards d'€ pour les départements  
**102,7** milliards d'€ pour les communes  
**36,5** milliards d'€ pour les groupements à fiscalité propre

### Le contrôle fiscal

**12** milliards de recettes  
encaissées par le contrôle fiscal  
**1,2** millions de contrôle fiscaux  
**20 000** recrits chaque année



### Le domaine

**613** millions d'€  
de produits de cessions  
immobilières  
**110 630** évaluations d'immeubles



### La formation

**283 497** stagiaires en formation (formation  
statutaire, continue et préparation aux concours)  
**+ 24 %** de recrutements par concours



### L'informatique

**8,2** millions de messages reçus  
via la messagerie sécurisée [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)



### Le budget de fonctionnement

**6,8** milliards d'€  
de dépenses de personnel  
**859** millions d'€ de dépenses de  
fonctionnement et d'investissement



### Les principales recettes fiscales

#### • Impôts d'État

**216,7** milliards d'€ de TVA  
**69** milliards d'€ d'impôt sur les sociétés  
**87,9** milliards d'€ d'impôt sur le revenu  
**2,1** milliards d'€ d'impôt sur la fortune immobilière

#### • Impôts locaux

**23,9** milliards d'€ de taxe d'habitation  
**43,4** milliards d'€ de taxe foncière

